

Master Droit de la santé – Parcours : Médecine, droit et politiques de santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

La spécialité « Médecine, droit et politiques de santé » présente un certain nombre de synergies avec Sciences Po Paris et propose des cours communs avec le parcours droit de la santé du master affaires publiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il s'agit d'une formation interdisciplinaire visant à permettre aux étudiants du secteur santé d'acquérir des compétences complémentaires en droit et en politiques publiques.

OBJECTIFS

La spécialité « Médecine, droit et politiques de santé » propose aux étudiants du secteur santé (médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique) de suivre un cursus leur permettant de développer des connaissances en politiques publiques et en droit en leur offrant une approche généraliste (historique, économique, politique, administrative, internationale) des problématiques du système de santé et de ses acteurs.

La formation interdisciplinaire vise à permettre aux étudiants du secteur santé d'acquérir des compétences complémentaires en droit et en politiques publiques.

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé et l'assurance-maladie. Les connaissances et compétences acquises ouvrent des débouchés professionnels dans les secteurs hospitaliers, publics et privés, dans les cabinets d'avocats et de conseils, dans les organismes d'assurance-maladie obligatoire ou d'assurance santé complémentaire, dans les industries de santé et les entreprises spécialisées dans le domaine de la santé.

La formation permet également de s'orienter vers les industries agroalimentaires ou cosmétiques dont les services spécialisés sur le champ de la santé se développent. Elle permet enfin de préparer des carrières dans les agences et administrations sanitaires ou dans les organisations internationales spécialisées dans le champ de la santé.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation les étudiants juristes de la mention doivent avoir acquis les compétences suivantes :

- aptitude à la conception et à la rédaction de notes de synthèse et de consultations sur des thématiques de leur spécialité
- aptitude à la conception de dossiers d'actualités ou d'études thématiques
- aptitude à la rédaction de contrats dans les domaines de leurs spécialités
- aptitude au travail rapide de recherches documentaires, législatives, de doctrine et de jurisprudence
- maîtrise de l'argumentation orale et du débat juridique contradictoire (jeux de rôles à travers des exercices de plaidoiries)
- maîtrise de l'expression en public
- aptitude à mener une négociation
- aptitude au travail en groupe

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Programme

ORGANISATION

La spécialité « Médecine, droit et politiques de santé » est organisée sur 4 semestres. Les étudiants doivent passer leurs examens dans le cadre d'un contrôle continu pour l'essentiel.

Admission

Étudiants

Responsable entreprise

Salarié - profession libérale

PRÉ-REQUIS

Être issu du secteur de santé, poursuivant des études de médecine, de pharmacie, de maïeutique et de chirurgie dentaire

En Master 1 = Licence ou autre BAC+3 santé ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002).

En Master 2 = Master 1 ou autre BAC+4 santé ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y

ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Après le M1 = Possibilité d'intégrer le M2 MDPS ou un autre M2

Après le M2, le cas échéant, les étudiants peuvent souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche afin de réaliser une thèse de doctorat spécialement dans les différents domaines du droit de la santé. La recherche peut être menée aussi bien en droit public qu'en droit privé.

Poursuites d'études à l'étranger

Possibilité selon les choix personnels de l'étudiant

PASSERELLE

Après le M1 = Il existe des **passerelles** au sein des différents masters de droit de l'Université Paris Descartes permettant à un étudiant ayant fait un M1 dans une autre mention de pouvoir candidater dans les spécialités des M2 droit de la santé.

Après le M2 = Fin du cursus ou candidature à un autre M2

TAUX DE RÉUSSITE

4 inscrits / 4 admis

chiffres relatifs à l'année universitaire 20/21

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'insertion peut se faire dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Les étudiants peuvent s'orienter également dans le secteur public pour des fonctions d'analyse, de gestion, d'évaluation, d'encadrement ou de conception des politiques publiques de santé, des programmes de prévention et de promotion de la santé, des dispositifs d'assurance-maladie et de la protection sociale.

L'ensemble de ces débouchés et poursuites d'études est présenté aux étudiants sur les fiches de spécialités et sur les fiches RNCP.

Types d'emplois accessibles (à titre indicatif) :

- * responsable juridique dans les établissements hospitaliers
- * responsable juridique dans les établissements pharmaceutiques, ou les entreprises agroalimentaires ou cosmétiques
- * juriste dans les organismes d'assurance-maladie, dans les organismes mutualistes, dans les institutions de prévoyance ou les sociétés d'assurances
- * juriste dans les organisations et syndicats professionnels
- * juriste dans les agences de sécurité sanitaire
- * préparation des concours administratifs, notamment dans le domaine social
- * carrières universitaires

Contacts

Responsable du diplôme

Didier Tabuteau

didier.tabuteau@u-paris.fr

Contact administratif

01 76 53 44 21

scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves, Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation